

**PROTECTION CONTRE L'ALTISE  
EN CULTURE DE RADIS BOTTE - ETE 2012**

R. YASSINE  
A. CHALINE / MC CHALINE

CDDL

PICHAMP  
7.2007.02

**I. BUT DE L'ESSAI**

L'altise est un ravageur important des cultures de radis en période estivale. Ces cultures, vendues sous formes de bottes doivent avoir un feuillage impeccable. Les altises perforent les feuilles, dépréciant ainsi, de façon parfois très importante, la qualité visuelle du feuillage.

Dans un premier essai sur le mois de juillet, aucune modalité de traitement alternatif n'avait montré d'efficacité.

L'objectif de cet essai est donc de confronter les observations de juillet et d'évaluer l'efficacité de produits de traitements alternatifs et chimique dans la lutte contre l'altise du radis.

**II. MATERIEL & METHODE**

Modalité	Composition	Dose	Applications
1-Témoin	Non traité	-	-
2-Karaté Zéon	Lambda-cyhalothrine	0,05L/ha	Si présence d'altise
3-Karaté Zéon+Appétyl	Lambda-cyhalothrine+levures	0,05L/ha+500g/ha	Si présence d'altise
4-Argile	Argile	10 kg/ha dans 500 L de bouillie	Toutes les semaines
5-Argile	Argile	15 kg/ha dans 500L de bouillie	Toutes les semaines
6-Infradoses de sucre	Fructose	60g/ha dans 500L de bouillie	Toutes les semaines

*Lieu* : Neuillé, chez Mr Patrice BESNARD

*Semis* : le 29 août 2013

*Récolte* : le 20 septembre 2013

*Précédent* : radis

**III. DISPOSITIF EXPERIMENTAL**

Dispositif expérimental en bloc de 5 ml de long, 3 répétitions.

**Calendrier des interventions**

	Modalité 2	Modalité 3	Modalité 4	Modalité 5	Modalité 6
04/09/2013	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
10/09/2013			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
18/09/2013			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>

**Grille de notation :**

Note 0 : absence de trous

Note 1 : inférieur ou égal à 5 trous

Note 2 : entre 6 et 10 trous

Note 3 : supérieur à 11 trous

Observation de 60 radis par parcelle élémentaire.

**III. RESULTATS**

Tableau 1 : Répartition des notes (en %) pour chaque modalité

	note 0	note 1	note 2	note 3
Témoin	17,3	23,0	17,9	41,8
KaratéZ	8,9	22,5	20,4	48,2
KaratéZAppéthyl	18,0	22,8	18,5	40,7
Argile10	1,5	16,8	22,3	59,4
Argile15	13,8	24,3	18,5	43,4
Sucre	7,3	23,6	15,7	53,4

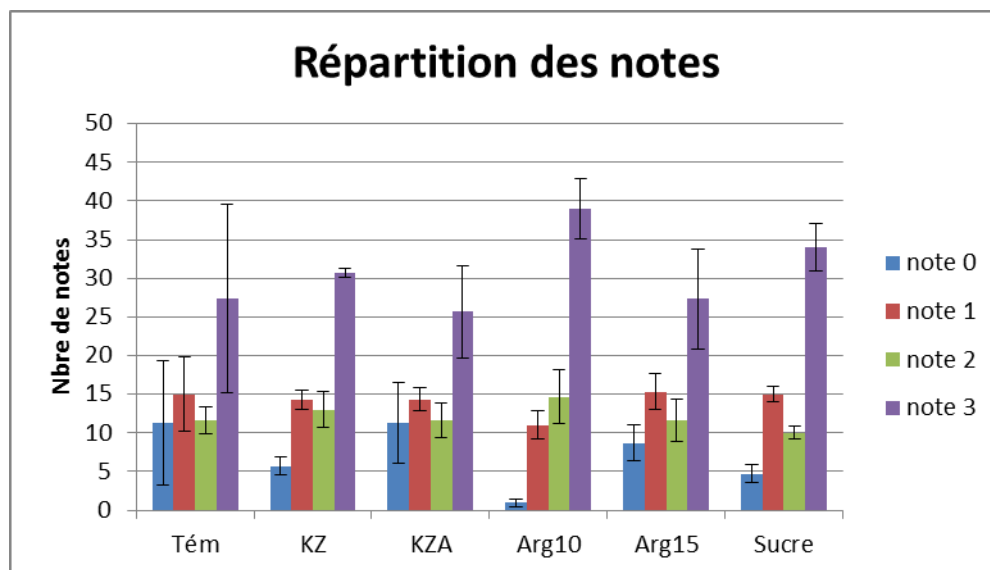


Figure 1 : Répartition des notes (en %) obtenues pour chaque modalité

Les résultats obtenus ont été soumis au test de Newman-Keuls. Aucune différence significative n'a été observée.

#### IV. CONCLUSION

Dans cet essai, l'attaque d'altise a été moins importante que sur celui du mois de juillet. En juillet, tous les radis étaient piqués et la majorité d'entre eux présentaient une note de 3. En septembre, on observe quelques radis non piqués et une plus faible proportion de radis de note 2. La quantité de radis de note 3 reste quant à elle semblable. En raison de la diminution du niveau d'attaque, les modalités chimiques n'ont été appliquées qu'une seule fois alors que les modalités alternatives ont été appliquées 3 fois. On remarque une très forte hétérogénéité de résultats dans la modalité témoin. Ce qui rend difficile l'interprétation des résultats d'efficacité.

Les traitements chimiques : Karaté Zéon et Karaté Zéon + appétyl semblent être parmi les plus efficaces. Ces résultats sont à relativiser puisque l'efficacité est très proche de celle obtenue dans la modalité témoin. L'appétyl est un phagostimulant : un produit qui augmente l'efficacité du produit de traitement. La modalité avec appétyl semble moins attaquée que le témoin, mais cette différence n'est pas suffisante.

Contrairement aux résultats obtenus en juillet, c'est l'argile dosé à 15kg/ha qui paraît le plus efficace. L'argile dosée à 10 kg/ha devient la modalité la moins efficace. Cette évolution tend à confirmer la nécessité d'élaborer un protocole de préparation et de pulvérisation d'argile.

Les traitements à base d'infradose de sucre restent, malgré une diminution du niveau d'attaque, un des traitements les moins efficaces de tous. Ces résultats sont en complète contradiction avec ceux de 2012 (juillet et septembre), où les traitements à base d'infradose de sucre étaient significativement plus efficace que l'ensemble de traitements. Il apparaît donc nécessaire de tester à nouveau cette modalité en 2014.